



Non respect du contrat de travail

Par **karine6**, le **01/04/2012** à **19:34**

Bonjour,

je suis actuellement en CDI depuis le 15 novembre 2011 (avec 2 mois d'essai avant). Mon patron avait notifié dans mon contrat qu'à la fin de mon essai le salaire et le temps de travail devait être rediscuté. Hors après 3 demandes, il répond qu'il n'a pas le temps.

depuis il est apparu sous sa vrai personnalité. Il me rend fautive de tout. Je m'explique. Il perd un papier et c'est de ma faute. Les gens ne peuvent le contacter sur le fixe parce que je suis en ligne pour le travail et c'est de ma faute. Quand dans sa vie personnelle n'est pas au beau fixe, ça me retombe forcément dessus.

je n'en peux plus. Je me force pour aller travailler tous les matins. Le médecin vient de me mettre sous anti dépresseur. J'en suis malade rien que de savoir qu'il faut retourner là-bas.

Que puis-je faire ??

Merci